



DROIT A L'IMAGE (année 2026-2027)

J'autorise le lycée JP Vernant à photographier le portrait de mon enfant, stocker cette image sur le serveur de l'établissement et à ne l'utiliser qu'à des seules fins pédagogiques et éducatives.

A chaque rentrée scolaire, le lycée JP Vernant met à la disposition des équipes pédagogiques un trombinoscope, où figurent toutes les photographies des élèves d'une classe, associées à leur nom et prénom. Cette image numérique ne sera communiquée à personne d'autre et utilisée à aucun autre objet. Elle sera conservée pendant toute la scolarité de votre enfant dans notre établissement.

Conformément à la loi, nous garantissons le libre accès aux documents photographiques concernant votre enfant. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposez du droit de retrait si vous le jugez utile.

Cochez la mention applicable à l'élève (Nom)..... (Prénom).....

Né(e) le

Oui

Non

SIGNATURES DES RESPONSABLES LEGAUX :

J'autorise le lycée JP Vernant à :

- filmer/photographier sans contrepartie financière mon enfant mineur, pour la période scolaire allant du 01/09/26 au 04/07/27 ;

- utiliser sans contrepartie financière cette image aux fins d'un document à caractère purement pédagogique interne à l'établissement scolaire ;

- à ne diffuser sans contrepartie financière l'image de mon enfant que sur un site internet et/ou sur tout autre support numérique (DVD, CD...) à destination des familles d'élèves et/ou des personnels de l'Education nationale.

Cette autorisation est révoquée à tout moment sur volonté expressément manifestée au chef d'établissement.

Nous nous engageons, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication/diffusion de ces images ainsi que les commentaires les accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, la dignité et la réputation de votre enfant.

Cochez la mention applicable à l'élève (Nom)..... (Prénom).....

Né(e) le

Oui

Non

SIGNATURES DES RESPONSABLES LEGAUX :